



SERVICE DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLFSS 2019 : la fin de la Sécu solidaire de 1945 adoptée définitivement par le Parlement !

Au moment où un mouvement social exprime le ras-le-bol d'une politique générale au détriment des travailleurs et de leurs familles, le Parlement adopte le projet de loi de « définancement » de la Sécurité sociale !

Cette loi va mettre en œuvre plus de 70 milliards d'euros d'exonérations de cotisations et autres niches sociales, au prétexte de « baisse de charges pour les entreprises » et de « pouvoir d'achat en faveur des actifs », contre 45 milliards environ voilà encore deux ans seulement... Mais l'embellie des comptes de la Sécu, au lieu de viser l'amélioration de la protection des travailleurs et de leur famille, va alimenter les caisses de l'Etat dès cette année. A partir de 2020, l'étatisation des branches Maladie et Famille sera totale, la notion même d'excédent budgétaire va disparaître pour la Sécu !

Pour Force Ouvrière, la Sécu est le bien commun de tous les travailleurs et de leur famille. Il est impératif que ce gouvernement cesse de s'approprier cette conquête sociale mais au contraire la leur restitue !

De plus, la complexité et l'illisibilité de cette loi cachent bon nombre de réalités qui frapperont durement les travailleurs et leur famille, elle entérine par exemple le principe de médecine à plusieurs vitesses en créant des « classes de prestation parmi les actes et produits médicaux remboursables par l'Assurance maladie, ou encore, va permettre aux organismes de contrôle de récupérer des indus sur d'autres prestations !

Pour Force Ouvrière, la Sécu ne doit pas servir d'autres intérêts que ceux des travailleurs et de leur famille : le cumul du CICE 2018 (versé en 2019) et sa transformation en allègement pérenne de cotisations représente un cadeau de plus de 40 milliards d'euros pour une seule année ! Qui en bénéficiera ? Les travailleurs ? L'emploi ? Ou les propriétaires des grandes entreprises ?

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z

La Sécurité Sociale a été pensée et voulue pour « garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent » ; et non pas pour être un acteur financier au service des entreprises et du budget de l'Etat.

Les salariés des organismes seront en grève le 18 décembre à l'appel de toutes leurs fédérations syndicales pour défendre leurs conditions de travail et une Sécu au service de tous les assurés sociaux et allocataires.

Paris, le 6 décembre 2018

Contact :
Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral
Département Protection sociale collective
sleqaqnoa@force-ouvriere.fr

